

Fiche « Je suis un chercheur à Pau »

Conditions générales

- . Salle ouverte en priorité aux chercheurs qui effectuent des **recherches administratives, diplômantes ou professionnelles**.
- . Jours et horaires d'ouverture : du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- . Capacité d'accueil : **8 places**.
- . **Réservation de place obligatoire** : à la demi-journée ou à la journée (05 59 84 97 60 ou archives@le64.fr) **avant 12 h, le jour ouvrable précédent** (au-delà de 10 h, le matin, et 14 h, l'après-midi, la place réservée non occupée sera attribuée à un autre chercheur). S'il n'y a plus de place, l'utilisateur recevra un message lui indiquant que sa demande n'a pu être prise en compte.
- . **Consultation des documents** :
 - . toutes les archives **ne sont pas communicables immédiatement**. Certains fonds (généralement les archives anciennes, cadastrales, de l'enregistrement non classé, les dossiers de carrière des instituteurs et des douaniers et une grande partie des séries modernes) requièrent un contrôle sanitaire et matériel en amont.
 - . si votre recherche concerne l'un de ces fonds, il est nécessaire d'en faire part au service qui vous informera de sa disponibilité.
 - . si votre recherche concerne un autre fonds, il est éventuellement possible de préparer une cote, la première que vous souhaitez consulter, afin qu'elle soit disponible dès votre arrivée ; à la condition que la référence exacte soit transmise **48 heures** (jours ouvrables) **minimum** avant votre venue. Référence précise du document et date de la venue à donner par courriel uniquement avant 12 h.

Règles sanitaires à respecter

- . Le **port du masque** est **obligatoire** pour tous – munissez-vous de votre propre masque à porter dès l'arrivée et à garder durant toute la séance.
- . Les **mains** doivent être **obligatoirement lavées** à l'eau et au savon **ou**, à défaut, **désinfectées** au gel-hydro-alcoolique, à l'entrée du bâtiment ainsi qu'avant. Deux bornes sont mises à disposition à cet effet. **Toute nouvelle entrée** nécessite de **s'être désinfecté les mains**.
- . Le **respect des distances** est **obligatoire**, dans tous les locaux, **entre les chercheurs et entre les chercheurs et les agents**.
- . Aucun matériel (crayon à papier, feuilles, taille crayon...) ne peut plus être prêté : n'oubliez pas de vous munir de votre propre matériel (ainsi que d'un jeton caddie ou d'une pièce de 1 €, pour le casier où vous déposerez sac et vestiaire).

- . Une place vous sera affectée ; vous ne pourrez en changer.
- . La prise en charge et la restitution des documents se fera uniquement **aux emplacements indiqués**.
- . Vous ne pouvez **rien** laisser en salle de recherche et dans votre casier entre deux séances.
- . Fontaine à eau et distributeur de boissons ne sont plus en service : pensez à **vous munir d'une bouteille d'eau** individuelle que vous utiliserez, bien sûr, hors salle de recherches.